



# SYNTHESE

Le conseil municipal s'est réuni le 9 août 2010 la présidence de Monsieur RAILLARD Jean Luc en mairie de SEMOUTIERS

**Secrétaire : Monsieur DAUDINET Marc**

**Absents excusés : Mme LEROY FLOUVAT a donné pouvoir à M. RAILLARD J.L**

**M. BROUANT J. L a donné pouvoir à M. LAMONTRE Michel**

**M. DROUHIN Isabelle**

**Absents : M. PERNOT Denis ; M. LAMONTRE Didier**

## I. P.L.U

Le Conseil Municipal ne fait pas usage de son droit de préemption sur la parcelle 339 A 1252 en la bergerie d'une superficie de 772 m<sup>2</sup>.

## I. GENS DU VOYAGE

Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller le compte rendu de la réunion du 16 juillet 2010 avec les services de la préfecture ainsi que les photocopies de la carte des restrictions de circulation pour le rassemblement évangéliste qui aura lieu du 19 au 29 août.

Une 2<sup>e</sup> réunion est prévue le 16 août 2010 à 15 h en préfecture afin d'harmoniser les diverses interventions restant à réaliser pour la venue des pèlerins. Barrages fixes et mobiles.

Tous les renseignements relatifs à la circulation pourront être obtenus auprès de chaque conseiller et aux mairies aux heures habituelles de permanence.

**ATTENTION** le VC 10 SEMOUTIERS CHAUMONT (ancienne route de Chaumont) sera fermée à toute circulation **du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre.**

La sortie de la zone aéroportuaire sera également fermée à toute circulation **pendant la période du 16 août au 1<sup>er</sup> septembre.**

Des barrages de police seront installés sur les routes départementales. une convention va être signée avec les dirigeants du rassemblement évangélistique pour l'occupation temporaire des installations de SEMOUTIERS.

## II. BUDGET

Monsieur le Maire donne lecture d'une correspondance émanant de la préfecture relative au budget.

Après discussion il est décidé de procéder aux rectifications qui s'imposent et le conseil passe au vote :

Monsieur le Maire profite de cette modification pour faire un bilan complet sur la gestion de la commune.

- Remboursement du prêt sur la Z.A
- Montant des impayés
- subvention à venir

## III. SUBVENTIONS

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention des « Amis de Buxières » pour leur spectacle de Colombey les 2 Eglises sur le Général De Gaulle.

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention émanant des jeunes agriculteurs pour la 57<sup>e</sup> fête de l'agriculture le 5 septembre 2010 à Juzennecourt.

Le Conseil Municipal examine les diverses subventions pour l'année 2010 – Interfac – Pédale douce – Semoutiers animations.

Après discussion le Conseil Municipal valide diverses propositions.

#### **IV. VENTE DE TERRAIN**

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu une demande d'achat pour 1 ha 25 sur la zone des Rieppes. L'entreprise souhaite s'installer le plus rapidement possible.

Le Conseil Municipal décide de procéder à la vente de ce terrain et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire afin de valider cet acte auprès de Maître LARCHE notaire de la commune et signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **V. ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA**

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu un chèque de GROUPAMA relatif au remplacement du panneau signalétique à l'entrée du village sur la VC 10.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin d'encaisser le chèque.

#### **VI. ASSISTANCE TECHNIQUE ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller la note relative à l'assistance technique assainissement mise en place par le Conseil Général.

Après discussion le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le maire afin de signer cette nouvelle convention.

Coût annuel : 525 habitants x 0.34 € = 178.50 HT

#### **VII. DEFENSE INCENDIE**

Monsieur le Maire fait le point suite à l'incendie survenu dernièrement à SEMOUTIERS.

Il apparait que toutes les réserves incendies étaient opérationnelles, mais des problèmes sont apparus au cours du fonctionnement (vanne de remplissage de citerne grippée et impossibilité de pomper dans la citerne de 180 m3).

Après nouveau test effectué par les pompiers il apparait qu'il est nécessaire de procéder à une amélioration de prise de pompe sur la nouvelle citerne.

Un responsable VEOLIA est intervenu sur le réseau afin de vérifier la vanne de remplissage.

Monsieur le Maire propose qu'un contrat soit signé avec les syndicats des eaux ou par la commune afin que la défense incendie soit vérifiée régulièrement par des professionnels.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

#### **VIII. CHASSE**

Monsieur le Maire informe que la Ste de chasse de Montsaon a répondu favorablement à la proposition de la commune et le nouveau bail aura également une durée de 6 ans.

Monsieur le Maire indique que les bois communaux de Semoutiers n'ont pas trouvé de preneur. Monsieur le Maire souligne que la mise à prix de ces bois est largement inférieure au tarif de location de bois communaux jouxtant les communes de Semoutiers.

Monsieur le Maire précise qu'il s'est mis en rapport avec l'ONF et que le principe d'une location amiable avec publicité dans diverses presses locales et professionnelles semble être une bonne formule.

Le Conseil Municipal donne son aval et donne pouvoir à M. AHLRICHS afin de procéder à la publication de cette location.

## IX. QUESTIONS DIVERSES

- ✚ Station d'épuration (lits – refaits à neuf)
- ✚ Rénovation de la peinture et ménage aux Ecoles primaires et maternelles
- ✚ Réfection de la plomberie de l'école maternelle
- ✚ Les travaux toiture de l'église et de la salle des fêtes sont terminés
- ✚ Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dernièrement, les heureux gagnants seront prochainement avisés.
- ✚ M. DAUDINET remercie les bénévoles qui ont participé à la bonne organisation du 14 juillet à MONTSAON
- ✚ **Les barrières des bois communaux de SEMOUTIERS seront fermées durant la période du 16 août au 3 septembre.**

LA MUNICIPALITE SOUHAITE LA BIENVENUE A :



- ✚ ADAM né le 1<sup>er</sup> mai 2010 et félicitations à M. BEGARD Yannick et Mlle Betty MATHIEU